

Délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2011

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal : 9 juin 2011

Monsieur le Maire étant absent c'est Monsieur MARTINEZ René 1^{er} Adjoint qui ouvre la séance à 17 heures 50.

Monsieur Martinez procède ensuite à l'appel nominal

PRESENTS : BROUQUI Christian, CAVALIER Jean-Luc, COURAUD Jean-Pascal, DALBARADE Isabelle, DELLA NORA Georges, DUPPI Christine, FERAUD Lucien-Dominique, GARRIGUES Jean-Marie, LIAUZUN Christian, MARTINEZ René, RANDRIANIINA MAC Fatiha, TASSAN-SOLET Marie-Claire, VIGNES Francis.

EXCUSÉS : ALAZARD Philippe, ANDRAUD Odette, BERGOUGNOUX Fabienne COUDERC Sylvie, COURAUD Estelle, DEBAA Ounissa, ORTUNO Antoinette, ROYER Jean Marc, SEVRIN CANCE Agnès,

PROCURATIONS : ALAZARD Philippe donne procuration à TASSAN-SOLET Marie-Claire, ANDRAUD Odette donne procuration à VIGNES Francis, MERCEREAU Didier, donne procuration à René MARTINEZ, COURAUD Estelle donne procuration à COURAUD Jean-Pascal, ROYER Jean Marc donne procuration à LIAUZUN Christian, SEVRIN CANCE Agnès donne procuration à BROUQUI Christian

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élection du secrétaire de séance.
Monsieur Jean- Marie GARRIGUES est élu secrétaire de séance.

Monsieur René MARTINEZ, 1^{er} adjoint a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

René MARTINEZ, 1^{er} adjoint, a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Monsieur Jean-Marie GARRIGUES, Marie-Claire TASSAN ; FERAUD Lucien-Dominique et RANDRIANIINA MAC Fatiha L'ordre du jour ne comporte qu'un seul point sachant que cette réunion est spécifique car toutes les communes sont obligés de réunir le 17 juin les Conseillers Municipaux pour l'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs.

- 1) Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

1) Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Conformément au décret 2011-530 du 17 mai 2011, les conseillers municipaux doivent être convoqués le vendredi 17 juin 2011 afin de désigner les délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 25 septembre 2011

Pour la Commune de PRADINES, moins de 3500 habitants, le nombre de délégués titulaires est fixé à 7 et le nombre de délégués suppléant à 4

L'élection des délégués et des suppléants doivent se faire séparément au scrutin majoritaire uninominal.

Le conseil Municipal émet un avis favorable à l'élection des délégués titulaires, et délégués suppléants pour désigner les membres suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
TASSAN-SOLET Marie-Claire	GARRIGUES Jean-Marie
SEVRIN-CANCE Agnès	CAVALIER Jean-Luc
MARTINEZ René	DUPPI Christine
MERCEREAU Didier	ANDRAUD Odette
DALBARADE Isabelle	
BROUQUI Christian	
LIAUZUN Christian	

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h 25

Signatures

ALAZARD Philippe Donne procuration à TASSAN-SOLET Marie-Claire	ANDRAUD Odette Donne procuration à Vignes Francis
BERGOUIGNOUX Fabienne Excusée	BROUQUI Christian
CAVALIER Jean Luc	COUDERC Sylvie Excusée
COURAUD Estelle Excusée donne procuration à COURAUD Jean-Pascal	COURAUD Jean-Pascal
DALBARADE Isabelle	DEBAA Ounissa Excusée
DELLA NORA Georges	DUPPI Christine

FERAUD Lucien-Dominique	GARRIGUES Jean-Marie
LIAUZUN Christian	MARTINEZ René
MERCEREAU Didier Donne procuration à MARTINEZ René	ORTUNO Antoinette
RANDRIANIAINA MAC Fathia	ROYER Jean-Marc Donne procuration à LIAUZUN Christian
TASSAN-SOLET Marie-Claire	SEVRIN CANCE Agnès Donne procuration à BROUQUI Christian
VIGNES Francis	